

« Secteurs sanitaire, du médico-social, du grand âge, du handicap
De la protection de l'enfance, de la psychiatrie,
Des équipes pluridisciplinaires au service d'une mission »



REVALORISATION DU TRAVAIL

TOUTES ET TOUS CONCERNE-ES

ADRESSE AU MINISTRE DE LA SANTE ET AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vous refusez de défendre une augmentation générale des salaires notamment par la réévaluation du SMIC.

Pourtant les prix augmentent pour tout le monde, pourtant toutes les catégories sont indispensables pour faire fonctionner nos services.

En excluant tout une partie des salarié-es du secteur, que cela soit dans le public ou le privé, vous rejouez la division déjà connue avec les primes Covid. **Nous ne sommes pas dupes et savons nous rassembler pour défendre notre conception de notre travail**, revendiquer les moyens de l'exercer correctement et d'en vivre dignement.

Travailler dans le secteur sanitaire, du social et du médico-social, du grand âge, du handicap, de la protection de l'enfance, de la psychiatrie, demande un engagement particulier et s'inscrit dans un cadre de mission d'intérêt général. Les évolutions technologiques, humaines et la pénurie d'effectifs place nos métiers en évolution constante. Ces métiers portent des responsabilités particulières, requièrent des compétences et des qualifications importantes. Le recrutement devient difficile.

La situation exige :

- Un **statut stable** et **protecteur** pour tous les salarié-es (techniques, soignants, éducatif et administratifs) : CDI dans le cadre d'une convention collective de haut niveau ou titulaire du statut général de la fonction publique
- **300 euros net d'augmentation de salaires immédiate** pour toutes et tous intégrant les 183 euros du Ségur sous forme d'une augmentation de la valeur du point dans le privé ou de l'indice dans le public
- **Une réévaluation et une harmonisation des grilles** à partir d'un **salaire minimum à 1 800 euros net** (seuil de pauvreté 1063 euro net)
- Une **réévaluation des carrières** permettant le **doublément du salaire** sur une carrière pour tous (sans quota)
- Une véritable **reconnaissance des qualifications**
- Une véritable **reconnaissance de la pénibilité** au travail par un départ à la retraite anticipé
- Une politique ambitieuse de **formation qualifiante** par la **promotion interne**
- Une politique **de formation continue** ouverte à toutes et tous tout au long de la carrière
- **Des embauches** à hauteur des besoins

<i>Nom</i>	<i>Grade</i>	<i>Service</i>	<i>Signature</i>

Union Syndicale Départementale **SANTÉ** et **ACTION SOCIALE CGT 66**
8 rue de la garrigole 66000 perpignan – 07.88.75.74.90 – usdcgt66@orange.fr

